

## Bien être de l'orthoptiste au travail : problématique et solutions

Référence : 2024/PARAMED/15

### Public :

Orthoptiste diplômé

### Pré-requis :

Aucun

Formations susceptibles d'être  
prise en charge par  
le **FIFPL** et **OPCO**

**UNOV**

[www.unov.fr](http://www.unov.fr)

**Modalités d'accès :**  
**contact@unov.fr**

Organisme de formation enregistré sous le  
numéro 11940952794, cet enregistrement  
ne vaut pas agrément de l'Etat

Maj 04.2024

### Objectifs de la formation :

Dans sa pratique, l'orthoptiste rencontre des problématiques physiques. Les gestes quotidiens peuvent devenir douloureux.

De la gestion émotionnelle et relationnelle dans la relation de soin dépend le bien être soignant/soigné, et la bonne conduite du traitement orthoptique.

- Identifier les causes de mal être, tant physiques que psychologiques.
- Comment trouver des solutions concrètes ? : Adaptation du poste de travail, revue des bonnes pratiques posturales et gestes salvateurs.
- Comment se situer ? Proxémie, prévention du stress, gestion des conflits, situations émotionnelles difficiles : connaître ses limites et demander de l'aide.

### Contenu :

Revue et décryptage des situations de mal être.  
Physiopathologie des troubles musculosquelettiques de l'orthoptiste.  
Communication et espace dans la relation de soin. Prévention face aux situations violentes et agressives.  
Empathie, confiance, transferts : garder une juste attitude.  
Outils et astuces pour un mieux-être au quotidien.

### Moyens Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Travaux pratiques
- Études de cas
- Bibliographie

### Modalités d'évaluation :

Analyse de situations de la pratique clinique apportées par les stagiaires, identification des axes d'amélioration.  
Questionnaire de début et de fin de session

### Formatrice :

**Noémi BREUIL GARRIC**

Orthoptiste D.E



**Durée :** 2 jours - 14h      **Frais de dossier :** 20€  
**Tarifs :** Individuel : 390€, Convention : 700€ ou DPC  
**Dates, Lieux :** 09-10/12/24,      Brest

Possibilité de formation sur site, en intra-établissement : Devis et CGV sur demande. Délai d'accès : 3 à 6 mois